

Cfdt:

ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES

LIBERTÉ,
ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

MONTREZ VOS PAPIERS
D'IDENTITÉ À L'ENTRÉE

Notre école, vous la voyez comment ?

La Cfdt s'engage
contre les idées
d'extrême-droite



Directeur de la publication

Philippe Antoine

Rédacteur en chef

Philippe Antoine

Maquette

Rémi Roudeau

Une

Florent Ternisien

images ChatGPT

Comité de rédaction

Vincent Albaud

Jean-Pierre Baills

Alaïs Barkate

Xavier Boutrelle

Béatrice Casanova

Romain Kirchdorfer

François Marec

Aude Paul

Rémi Roudeau

Ghislaine Stern

Florent Ternisien

Impression

DUPLIPRINT MAYENNE

733 rue Saint Léonard

53100 Mayenne

ISSN

1953-6712

CPPAP

1126 S 08060

Sgen-CFDT Académie de Versailles

23 place de l'Iris

92400 Courbevoie

versailles@efrp.cfdt.fr

Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales

CONTACTS

Confédération

URI CFDT ILE DE FRANCE

78 Rue de Crimée

75019 PARIS

01 42 03 89 00

contact@iledefrance.cfdt.fr

Fédération

FEDERATION EDUCATION FORMATION

RECHERCHE PUBLIQUES

47 Avenue Simon Bolivar

75950 PARIS CEDEX 19

01 56 41 51 00

efrp@cfdt.fr

Syndicats

Recherche EPST

contact@epst-sgen-cfdt.org

Administration centrale

administration-centrale@sgen.cfdt.fr

Académie de Créteil

11/13 rue des Archives

94010 CRÉTEIL cedex

01 43 99 58 39

creteil@efrp.cfdt.fr

Antenne 77 (Melun) · 01 64 64 00 22

77@efrp.cfdt.fr

Antenne 93 (Bobigny) · 01 48 96 35 07

93@efrp.cfdt.fr

Antenne 94 (Créteil) · 01 43 99 12 40

94@efrp.cfdt.fr

Académie de Paris

7/9 rue E. Dehaynin

75019 PARIS

01 42 03 88 86

paris@efrp.cfdt.fr

Académie de Versailles

23 place de l'Iris

92400 COURBEVOIE-La Défense

01 40 90 43 31

versailles@efrp.cfdt.fr

Antenne 78 (Trappes) · 01 30 50 89 82

78@efrp.cfdt.fr

Antenne 91 (Évry) · 01 60 78 37 34

91@efrp.cfdt.fr

Antenne 92 (La Défense) · 01 40 90 90 88

92@efrp.cfdt.fr

Antenne 95 (Cergy) · 06 68 52 95 08

95@efrp.cfdt.fr

QUE DIT LE LIVRET SUR L'ÉCOLE
DU RASSEMBLEMENT NATIONAL ?

p 4

LES LIBERTÉS ACADÉMIQUES MENACÉES ?

p 6

L'EXTRÊME DROITE EST UN DANGER
(POSTER DÉTACHABLE)

p 8

« CE POSITIONNEMENT, CE TRAVAIL
A TOUJOURS ÉTÉ LÀ »

p 10

NE PAS CÉDER LE TERRAIN !

p 12

VISA, LA MOBILISATION
PAR L'INTERSYNDICALE

p 13

LIBERTÉ ACADÉMIQUE :
ÉTAT DES LIEUX

p 14

2027, L'UNIVERSITÉ DE LILLE
SOUS L'EXTRÊME DROITE ?

p 15

PHOTOREPORTAGE

p 16

« Nous lutterons aujourd'hui et demain contre les idées et les actes de l'extrême droite »,

Marylise Léon

Que viennent donc faire l'extrême droite et ses idées nauséabondes dans notre beau magazine ? Pourquoi donc nos syndicats **CFDT** Éducation Formation Recherche Publiques d'Île-de-France se préoccupent-ils de politique ?

Voici sans doute les questions que certains se posent en découvrant ce nouveau numéro. Pourtant, et nous allons tâcher de vous le donner à voir au fil de ces 16 pages, rien de plus logique.

La **CFDT** est une organisation syndicale indépendante des partis politiques, elle y tient et il n'est absolument pas question de revenir là-dessus. Mais parce que nos lieux de travail font partie de nos vies, parce que les inégalités, les discriminations et la haine ne s'arrêtent pas au seuil de nos écoles, nos établissements ou de nos services, nous pensons qu'une organisation de défense des travailleurs et des travailleuses doit porter, aussi, une vision de la société et s'impliquer, aussi, dans la vie de la cité.

En défendant les travailleuses et les travailleurs notre organisation syndicale fait des choix éminemment politiques et produit ainsi une vision cohérente de la société. Oui, le syndicalisme est politique !

Pourquoi alors, se concentrer spécifiquement sur les idées d'extrême droite ? Entre ceux qui ne cessent de vouloir saper les services publics et ceux qui ne verraient pas de souci à jeter la démocratie avec l'eau du populisme pour peu que le vent souffle en leur sens, le monde actuel ne manque pas de menaces. Pourtant, dans ce paysage bien sombre, l'extrême droite occupe une place à part qui doit nous inquiéter tout particulièrement. Les conflits qui nous opposent à l'extrême droite ne sont pas des conflits entre des choix de société possibles ou préférables. Ce sont des conflits de valeur. Comme le déclarait il y a quelques jours Marylise Léon lors du congrès de toute la **CFDT** à Bordeaux : « en matière de valeurs, il n'y a pas de compromis possibles ». Le refus de la haine, des discriminations, de la « préférence nationale » ne sont pas négociables !

Aujourd'hui plus que jamais depuis 80 ans, l'extrême droite nous menace. Elle fait toujours le vœu, pas si secret, de faire la peau aux contre-pouvoirs, à commencer par les organisations syndicales. Ses idées se diffusent et nous obligent à la combattre bien au-delà du périmètre politique qui lui est habituellement réservé. Dans ce cadre elle cible aussi fortement l'école, les universités et la recherche tant ces domaines sont essentiels à nos sociétés et constituent, pour peu qu'on leur donne les moyens de fonctionner pleinement, un remède aux raccourcis simplistes sur lesquels les idées d'extrême droite prospèrent.

Montrer comment les idées d'extrême droite nous menacent mais aussi et surtout comment la **CFDT** engage face à celles-ci la bataille nécessaire, c'est le pari que nous souhaitons relever lors des prochaines pages. Venez avec nous ! *No Pasaran !*

ENTRETIENS

Florent Ternisien

POINT DE VUE

REVENDICATIF

QUE DIT LE LIVRET SUR L'ÉCOLE DU RASSEMBLEMENT NATIONAL ?

*On s'inquiète à la **CFDT** d'une potentielle arrivée au pouvoir du RN en 2027. On a constaté la rapidité avec laquelle les maires de ce parti avaient mis en place des mesures symboliques : décrochage du drapeau européen à Carcassonne, expulsion de syndicats de leurs locaux.*

Il nous fallait donc lire le livret « École » du RN pour tenter de comprendre...

Par Aude Paul



https://www.senat.fr/fileadmin/Presse/Documents_pdf/20240523_Rapport_provisoire_Personnels_administratifs.pdf



<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/rapport-senatorial-sur-la-filiere-administrative-une-sous-administration-chronique-reconnue/>

Des enseignant-es et des élèves sous tutelle

Le RN veut « reprendre en main les contenus et les modalités d'enseignement ». Ce serait « au ministre » de déterminer le contenu des programmes, et « au Parlement » les attendus des fin de cycle. Avec des manuels labellisés, sous la houlette de l'autorité politique. Le livret ne dit pas ce qu'il advient du Conseil Supérieur des Programmes, de la Direction générale de l'enseignement scolaire, qui en rédige aussi une partie, de l'Inspection Générale, qui peut consulter sur le sujet et faire des propositions de mise en œuvre. Les personnalités politiques seraient les seules à décider des enseignements, quelles que soient leurs qualifications.

Le collège délivrerait un « examen d'orientation », et « l'élève [serait] orienté en fonction de ses résultats et de ses bulletins » (notez la forme passive). L'élève porterait un uniforme pour... eh bien on ne sait pas vraiment. Si on se fie au titre du chapitre, l'uniforme sert à « rétablir l'excellence éducative à la française », entre autres. Peu importe si la récente expérimentation sur le sujet produit des résultats pour le moins modestes, voire nuls. Les élèves doivent tous et toutes se ressembler, et se laisser porter pour qu'on décide de leur avenir.

Hausse des salaires, vraiment ?

Une institution qui paierait mieux ses enseignant-es : comment ne pas être d'accord ? C'est que le loup est plus loin dans le livret. Il est en effet question de « revaloriser les salaires des enseignants du primaire au lycée de 3 % par an pendant 5 ans, soit une augmentation de plus de 15 % sur le quinquennat. » Soit. Et... « le coût de cette mesure sera en large partie couvert par une réduction des dépenses administratives au sein du ministère. » Vraiment ?

Un rapport sénatorial de 2024 met pourtant en lumière la sous-administration chronique de notre ministère. On trouve facilement ces données sur internet, et notre fédération a produit des analyses sur le sujet.

Rien qu'à Créteil, il manque en permanence entre 70 et 80 personnes au rectorat. Nos collègues le savent : avoir une personne au téléphone relève parfois de la gageure, et certains dossiers restent des mois en souffrance avant d'être enfin traités. Les promesses RN d'augmentation de salaire ne coûtent pas bien cher, et elles sont fondées sur du sable.

Discipline, discipline, discipline

Le RN affirme ensuite aux enseignant-es que « leur protection sera une priorité absolue, en opposition totale à la doctrine du *pas de vague* ». Il s'agit de « sanctuariser les établissements scolaires et mettre fin à la doctrine laxiste en matière disciplinaire. » On sait les difficultés et parfois les carences de notre institution mais c'est la suite du paragraphe qui aide à mieux comprendre quelles sont les difficultés que le RN envisage de traiter : « Retour à la laïcité dans les établissements actuellement soumis à des menées islamistes. Signalement systématique au procureur de la République et répression automatique des menées islamistes ».

Quels sont ces établissements qui ont « quitté la laïcité » ? Qu'est-ce qu'une « menée islamiste » ? La laïcité semble ici ne concerner que certains établissements, et de fait se tisse au fil de la lecture l'impression tenace que ce serait dans l'éducation prioritaire qu'il faudrait sévir en particulier.

L'obsession des Réseaux d'Éducation Prioritaire

L'école selon le RN met l'accent sur le français, les mathématiques, et l'Histoire de France, avec des majuscules. Ces trois matières sont bien entendu très importantes pour les élèves, celles et ceux des REP comme les autres. C'est l'angle qui nous inquiète. Dans le programme, on trouve par exemple

l'idée qu'il faudrait renforcer le français et l'histoire en particulier dans les REP. On voit le sous-entendu : les élèves des établissements de REP parleraient moins bien le français que les autres, et connaîtraient moins bien l'histoire de France, cette dernière devenant un outil politique visant à intégrer des populations supposément extérieures qui la connaîtraient mal.

C'est bien mal connaître la réalité des réseaux d'éducation prioritaire, qui, certes, concentrent des difficultés scolaires en français et mathématiques. Ce sont pourtant bien des critères sociaux et économiques qui ont conduit en 2015 au classement en éducation prioritaire de certains établissements.



<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/leducation-prioritaire-une-politique-publique-re-penser>

On peut citer ici un rapport de la Cour des Comptes de mai 2025 sur le sujet : « Lors de la refondation [de 2013], le périmètre de l'éducation prioritaire a été redéfini avec un souci d'objectivité. Un « indice social unique », construit par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), a été utilisé. Il agrégeait, au niveau du collège, les taux d'élèves appartenant aux catégories sociales défavorisées, de boursiers (taux 3), d'élèves résidant dans ou à moins de 300 mètres d'une « zone urbaine sensible », rebaptisée depuis « quartier prioritaire de la politique de la ville » ou QPV, confirmant ainsi le critère urbain de cette politique, et d'élèves en retard à l'entrée en classe de sixième. »

Les élèves d'éducation prioritaire n'ont pas besoin d'apprendre l'histoire de France plus que les autres, elles et ils ont besoin que l'on prenne en compte des difficultés objectivées et publiques. Les REP n'ont pas davantage besoin de voir des caméras installées en leur sein, mais d'adultes référent-es, pour accueillir et encadrer les élèves convenablement.

Silences éloquentes

Il est des absences tonitruantes dans ce projet.

Aucune proposition ne vient expliquer quelle serait la politique pour soutenir les élèves en difficulté sociale et scolaire. Le rapport de la Cour des Comptes de 2025 indique ainsi que « près d'un tiers des élèves des Hauts-de-France sont scolarisés en éducation prioritaire, contre 7 % des élèves bretons. » On laisse le soin aux élu-es du RN de ce département d'annoncer à leurs administré-es qu'il leur faut mieux apprendre l'Histoire de France pour résoudre leurs problèmes de fin de mois.

Le classement en REP n'est pas parfait : on pourrait s'intéresser au fait que tel qu'il existe, il délaisse les zones rurales (« on ne compte plus que neuf REP ruraux, dont aucun n'est renforcé. », dit le rapport du Sénat). 70 % des élèves appartenant à des familles des catégories défavorisées sont scolarisés hors éducation prioritaire. Le RN a-t-il des propositions ? Non. L'uniforme et l'alourdissement des horaires sans formation suffiront.

Rien sur les AED, les CPE, la Vie Scolaire, le manque d'AESH, de personnels santé-sociaux, les difficultés de recrutement, le bâti scolaire, la prise en compte du dérèglement climatique, la nécessité de l'EVARS, l'intelligence artificielle, etc.

Alors certes, nous aussi on est d'accord pour « limiter le nombre d'élèves à 20 par classe de grande section ou de CP ». Mais pas en opposant des catégories d'élèves, ou en caporalisant les personnels de l'EN, qui méritent bien mieux que des mesurette mal financées et irrationnelles.



LES LIBERTÉS ACADÉMIQUES MENACÉES ?

**Avec Emmanuelle Savignac,
professeure à l'université Sorbonne
Paris Nord (USPN) et militante CFTD**

Le Conseil constitutionnel énonce que la liberté d'expression et l'indépendance doivent être garantis pour les fonctions d'enseignement et de recherche. Ce principe d'exception reconnu par la loi française est-il menacé ?

Comme tout principe de liberté et d'ailleurs tout socle démocratique - on peut le voir dans de nombreuses régions du monde - les libertés académiques ne sont jamais acquises et demeurent toujours à défendre face aux velléités autoritaires ou de mise sous contrôle qui peuvent être politiques comme économiques. La recherche et l'enseignement supérieur travaillent à une factualisation du monde et de la société : ils montrent, nomment, font preuve de ce qui fait partie des mondes physiques comme sociaux. Cela peut, comme toute parole qui traite parmi d'autres choses des inégalités ou des désordres (climatiques, environnementaux, politiques...), irriter les bénéficiaires de ces désordres et inégalités.

Plusieurs leviers s'offrent alors à eux : la censure d'État (institutionnelle) et l'oppression qui vont aller de la sanction à l'exclusion voire à l'incarcération des enseignants et des chercheurs comme on le voit dans les pays totalitaires. C'est sa forme la plus visible qui s'accompagne généralement et simultanément d'actions de prise de contrôle des médias, de la culture et de la justice. Mais hors ce cas, des mesures et dispositifs plus insidieux peuvent produire des effets de type « poison lent » car moins visibles.

J'en citerai trois : le premier, c'est ce qu'Arnaud Esquerre appelle « censure accusatoire » : sous couvert d'indignation, c'est l'attaque réputationnelle qui vise à ôter sa crédibilité à la science ou à stigmatiser les scientifiques. On pense aux accusations faites aux sciences sociales : allant de leur politisation à leur inutilité ou improductivité au wokisme. On se souvient des propos d'une ancienne

ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche accusant l'université de dérive « islamo-gauchiste ». Ou plus récemment aux propos dans le journal Le Monde d'un dirigeant milliardaire accusant l'économiste Gabriel Zucman d'être un « militant d'extrême gauche » : il portait des résultats de recherche le contrariant. Les deux autres types d'attaque des libertés sont la procédure bâillon (procès suite à des recherches et publications) et la contraction et le fléchage des moyens et des postes sur certaines recherches, formations, publications au détriment d'autres, ce qui se passe avec Trump aux Etats-Unis. Il est évident que les sciences sociales et environnementales sont aujourd'hui au cœur de tels procédés dans plusieurs pays.

Qu'en est-il aujourd'hui du choix libre des activités de recherche, de leurs méthodes, de leurs choix de publication, mais aussi des contenus de leur enseignement et des modalités pédagogiques et d'examen ?

On peut aussi ajouter les franchises académiques qui limitent les interventions des forces de l'ordre sur les campus. Le Code de l'éducation précise dans son article L. 952-2 : « Les enseignants-chercheurs (EC), les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du présent code, les principes de tolérance et d'objectivité. » Le Code précise que les libertés académiques « s'exercent conformément au principe à caractère constitutionnel d'indépendance des enseignants-chercheurs. »

C'est le recul le plus important : la perte pour les universités de leur autonomie à pouvoir piloter recherche et enseignement sans ingérence.

Plus largement 5 critères sont généralement pris en compte pour définir les libertés académiques : « la liberté de recherche et d'enseignement, la liberté d'échange et de diffusion universitaires, l'autonomie institutionnelle des universités, l'intégrité du campus, ainsi que la liberté d'expression académique et culturelle » qui sont ceux de l'Academic freedom index (AFI).

Il est ici centralement question d'une indépendance de la pensée des enseignants, des EC et des chercheurs dans leur travail de recherche et d'enseignement vis-à-vis de l'État et de tout pouvoir économique, religieux ou plus largement politique. En France, les académiques sont à la fois personnels de l'État et indépendants du pouvoir de celui-ci dans les limites d'autres obligations qui touchent l'ensemble des citoyens comme ne pas tenir de propos portant atteinte aux droits et libertés consacrés par la loi ou encore qui ne soient ni violents ni injurieux.





Une limite claire à ce droit est que cette indépendance ne dispose pas de protections explicites comme il en existe pour les journalistes par exemple. Les actions citées plus haut et qui peuvent devenir de plus en plus intrusives en sont une autre limite. D'une part dans la mise sous contrôle de plus en plus serrée des programmes de formation et d'autre part dans le développement de la recherche par projets et du conditionnement des moyens. Plusieurs critères censés être forts d'un pouvoir « moral » sont à l'œuvre aujourd'hui et font pression : par exemple l'argument d'utilité, à entendre en termes de production économique ou d'insertion professionnelle. Additionnés à des arguments d'économie d'argent public qui vont peser sur les recrutements, cela favorise tout ce qui est applicatif et non analytique ou critique. Financer prioritairement certains projets plutôt que d'autres contribue aussi à restreindre les possibles. Sous cet aspect l'empan de la liberté de penser à l'université est érodé.

C'est le recul le plus important des libertés qui a été souligné dans le dernier rapport de l'AFI dont je parlais plus haut : la perte d'autonomie institutionnelle, c'est la perte pour les universités de leur autonomie à se gouverner et à pouvoir piloter recherche et enseignement sans ingérence politique ou économique. L'AFI montre un recul de cette autonomie institutionnelle dans 43 pays depuis 2015, y compris en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine.

Quelles sont les menaces liées à une influence grandissante des idées de l'extrême droite ?

Si on prend l'extrême droite américaine on voit qu'elle manie aussi bien accusation, négation des résultats scientifiques, levier financier (gel de recherches) que des attaques directes contre les universités qui maintiennent certains programmes ou activités dont elle ne veut pas. Les questions de discriminations sociales ou d'environnement en font partie. L'enjeu est de faire taire, et ça va jusqu'à la purge de données de recherche.

En France, à une autre échelle, on peut citer la récente intrusion de trois députés du Rassemblement national sur le campus de Sorbonne Paris Nord à des fins de dénonciation du « prosélytisme religieux » dont l'université serait complice, tout en filmant les quelques étudiantes voilées qu'ils pouvaient croiser. C'est un acte qu'on peut dire violent car très stigmatisant. Les étudiants et étudiantes de Villetaneuse sont des jeunes gens qui vont à l'université car ils croient au modèle républicain donnant accès aux études pour avancer dans la vie. C'est curieux de les considérer comme des ennemis de l'intérieur qui seraient aidés par l'institution. L'université applique la loi qui n'interdit pas que les étudiants portent des signes religieux quels qu'ils soient dans ses murs. Elle accueille les jeunes adultes sans discrimination.

Plus largement, on constate que cette stigmatisation s'étend à des propos de groupes et de partis qui reprennent les idées de l'extrême droite et sont en quête de boucs émissaires. On observe aujourd'hui une attaque de tout ce qui est susceptible d'accueillir une pensée non alignée : universités mais aussi médias et juges. Il y a là une répétition et un accroissement des tentatives d'attaquer les indépendances.

Quels sont les contre-feux possibles ?

Dans l'enseignement supérieur défendre collectivement : liberté de la science et de la pédagogie, respect des droits, égalité de traitement et proximité avec la société. Toutes valeurs infiniment républicaines. Cela passe par le fait de défendre celles et ceux qui les portent : les personnels de l'ESR. De ce point de vue le syndicat a un rôle central à jouer.

L'EXTRÊME-DROITE

Pour notre École

L'extrême droite souhaite une école qui trie



Instauration d'un collège qui sépare



Attaque de l'éducation prioritaire



Exclusion des élèves "perturbateurs"
vers des centres spécialisés

Pour les personnels

L'extrême droite soutient un projet autoritaire



De la vidéosurveillance
plutôt que des personnels



Renforcement du "contrôle"
des personnels



Obligation aux personnels de
remplacer de manière improvisée
leurs collègues absents

« Nous nous battons résolument, pacifiquement avec notre bulletin de vote, en débattant, en parlant programme, en allant à la rencontre des travailleuses et des travailleurs, **pour dire non à l'extrême-droite**. Non à l'inégalité de droits, non à la recherche de boucs émissaires. Oui à la liberté, l'égalité, la fraternité. Oui à l'émancipation de chacun et de tous. Oui à la liberté de la presse, de la justice, du syndicalisme. Le OUI de la CFDT, c'est aussi le OUI à la justice sociale et environnementale, à la conquête de nouveaux droits, à un véritable partage des richesses. »

Marylise Léon, secrétaire générale de la CFDT.

Contr

CE EST UN DANGER

Pour nos valeurs

L'extrême droite prône une société d'exclusion



Préférence nationale



Homophobie et transphobie



Attaques contre les populations immigrées

Pour le syndicalisme

L'extrême droite porte un projet d'attaque du syndicalisme et du dialogue social



Mépris des corps intermédiaires



Création de syndicats "autonomes" et attaques contre les syndicats existants



Volonté de supprimer les règles de représentation des personnels fondées sur les élections professionnelles

Contre les idées d'extrême-droite

JE VOTE

Cfdt:

ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
ÎLE DE FRANCE

« CE POSITIONNEMENT, CE TRAVAIL A TOUJOURS ÉTÉ LÀ »

*Rencontre avec Thibaud Kurtz
qui est depuis 2025
délégué confédéral
à la démocratie et
à la lutte contre les idées d'extrême droite
au sein de la CFDT.
Nous avons échangé avec lui
pour connaître son parcours
mais aussi le positionnement et
les actions de la CFDT.*

Quel a été ton parcours ?

Cela fait près de 20 ans que je travaille dans le soutien aux processus démocratiques. J'ai travaillé sur des questions d'accompagnement, de protection d'organisations et de militants dans le monde. Des gens qui poussent pour que la démocratie s'améliore au Botswana, au Congo, au Tchad...

Cela m'a permis notamment de développer des compétences sur l'accompagnement, la protection des personnes et des organisations. Et je suis arrivé à la **CFDT** il y a un an, je suis adhérent depuis plusieurs années. La **CFDT** a ouvert un poste de délégué à la démocratie et à la lutte contre les idées d'extrême droite. Cela faisait quelques années qu'avec mes copains du secteur de la défense de la démocratie internationale, on voyait monter cet autoritarisme. La vague est mondiale. On voit aussi une demande de démocratie qui est en face également. On se disait que notre expertise d'accompagnement, de protection finirait par être utile dans notre propre pays. Depuis 2024, il y a eu une accélération aussi à la **CFDT**, sur le besoin d'avoir une délégation démocratie et lutte contre les idées d'extrême droite. Ce sujet a toujours été porté par la **CFDT**, mais différemment.

On entend souvent que la CFDT est un syndicat et que ce n'est pas à elle de s'occuper de ces choses-là...

Je tiens vraiment à dire que ce positionnement, ce travail a toujours été là. Le D de **CFDT**, c'est « démocratie ». C'est dans les statuts. Dans mon parcours il m'est arrivé de faire des manifestations et de trouver des gars en orange qui manifestaient contre la présence de l'extrême droite au second tour par exemple. La **CFDT**, à l'époque la CFTC, a fait partie du Conseil National de la Résistance. Elle a fait partie du manifeste des 12 qui refusaient le contrôle de Vichy sur les syndicats. En fait, c'est une des racines d'abord de la CFTC et ensuite de la **CFDT**. Le politique, pour nous, c'est le rapport à la cité, c'est le rapport au collectif. Nous ne sommes pas un parti politique. Nous ne faisons pas de campagne, n'avons pas de candidats. Par contre, tout ce qui a trait à « comment on vit en collectif » évidemment qu'on s'y engage.

Quels sont les moyens mis en place par la CFDT pour mener ce combat ?

Là on a désormais un poste, une délégation. Il y a aussi un budget qui va avec. Ce sujet, il est fondamental. C'est une des priorités. Mais le but, ce n'est pas non plus que cela écrase le reste du travail. La force de ce syndicat, c'est qu'on travaille en cohérence. Quand les collègues travaillent sur le « travail que nous voulons », quand ils travaillent sur la « protection sociale que nous voulons », il y a une cohérence avec la lutte contre les idées d'extrême droite. Donc, on essaie de travailler aussi en mutualisant nos efforts, en complémentarité pour qu'il y ait une partie contre les idées d'extrême droite là-dedans.

Le politique, pour nous, c'est le rapport à la cité, le rapport au collectif.

Nous avons aussi créé une chefferie, un groupe « task force ». Nous sommes plusieurs de différents services, nous travaillons ensemble. Et le dossier est porté par un secrétaire national confédéral pour ce qui est du portage politique.

Nous avons mis au point un plan d'action confédéral qui a été à l'origine d'un réseau militant. Et ce réseau, il a trouvé dans les unions régionales, dans les fédérations, des gens qui étaient déjà impliqués, motivés. D'autres qui n'avaient pas encore de réseau, mais qui étaient contents d'en trouver un. On rencontre aussi des gens qui avaient déjà fait plein de choses, qu'on diffuse, qu'on met en réseau. Cela permet de connecter tout ce monde. Je crois vraiment que la mutualisation, la complémentarité, c'est quelque chose qu'on essaie d'avoir comme valeur dans ce travail.

Est-ce que tu as des exemples d'initiatives de camarades CFDT ?

Il y en avait déjà avant mais, depuis un peu plus d'un an, elles se multiplient. Il y a par exemple les camarades de Capgemini qui, lorsqu'on s'est rendu compte que

Capgemini, aux États-Unis, contribuait à traquer les personnes ciblées par la police de l'immigration ICE, ont dit : « ce n'est pas possible que notre entreprise fasse ça ». Ce qui a amené l'entreprise à vendre sa filiale américaine. Les camarades délégués syndicaux là-bas ont vraiment fait un travail incroyable là-dessus.

Cette vague est là. Et elle est concrète.

A côté de cela la **CFDT** Journalistes a produit un guide à destination des journalistes et des citoyens et des citoyennes pour lutter contre l'extrême droite, comprendre l'extrême droite dans les médias. Ce guide a été pensé pour que l'on puisse en tant que citoyen·ne, si on entend quelque chose qui est vraiment choquant, un propos raciste par exemple, trouver dans un seul document à qui cela peut être dénoncé, parce qu'on a l'ARCOM, et d'autres institutions où on peut faire cela.

Il y a aussi un Escape Game qui a été produit avec la fédération protection sociale travail-emploi à partir d'un travail fait par des camarades belges et qu'ils ont adapté au contexte français. Petit à petit, on va essayer de le rendre accessible au maximum de personnes. Les collègues de la fédération de l'enseignement privé (**FEP-CFDT**) ont également produit un guide. Bref, c'est tout un travail qui est fait pour répondre à la montée des idées extrême droite.

Quel est ton message aujourd'hui ?

Cette vague est là. Et elle est concrète. Ce sont des propos racistes, des comportements racistes qui vont avec. Ça, on le perçoit avec les camarades qui travaillent sur la lutte contre les discriminations, les camarades qui travaillent pour l'égalité femmes-hommes. On a vraiment un travail important à faire là-dessus.



NE PAS CÉDER LE TERRAIN !

En tant que militantes et militants *CFDT*, nous sommes de plus en plus souvent confrontés à l'extrême-droïtisation des propos, dans nos milieux professionnels, associatifs ou personnels.

Comment agir pour faire barrage aux idées contraires à la solidarité ?

**Avec Olivier Clément,
secrétaire régional *CFDT*
Île-de-France**

Y a-t-il un risque aujourd'hui pour nos démocraties ? La *CFDT* se prépare-t-elle au pire ?

Oui, il y a un risque en cours, par la propagation des idées d'extrême droite, nous sommes sous influence avec un paysage audiovisuel, éditorial, métamorphosé, cela infuse lentement mais sûrement dans les cerveaux et les partis politiques traditionnels...

En cas de victoire de l'extrême droite il y a des risques majeurs de tentatives de nuire au droit syndical : ce qui peut passer par exemple par la défiscalisation de l'adhésion à une organisation syndicale. On peut aussi imaginer une réduction ou une disparition des dotations faites aux organisations. Les élus locaux du Rassemblement National sont rodés à ce type d'exercice par exemple pour cibler les locaux qui accueillent des Unions locales ou des associations. Les tentatives de déstabilisation sont réelles.

Comment transformer ces inquiétudes en action ?

Il faut mobiliser les équipes et la conscience des travailleurs en exposant le risque de transformation des droits acquis tout au long de l'histoire sociale. A titre d'exemple j'ai décidé de m'engager à la *CFDT* à l'âge de 31 ans, en 2002, en tant que photjournaliste indépendant, lorsque Jean-Marie Le Pen s'est retrouvé au second tour de l'élection présidentielle.

Un autre risque à ne pas négliger, ce serait une restructuration du paysage syndical avec l'apparition d'organisations défendant les idées d'extrême droite : l'apparition du FN Police a été un cas d'école, ils ont été obligés de se dissoudre parce que la loi interdit à tout parti politique de créer un syndicat.

La *CFDT* de son côté porte des actions concrètes : un socle a été créé avec un réseau régional d'une vingtaine de femmes et d'hommes devenus référents de la lutte contre les idées d'extrême droite. Nous avons élaboré un premier document pour répondre aux questions que les équipes se posent. Aujourd'hui nous souhaitons avoir une résonance à l'extérieur des cercles militants, répondre à des demandes concrètes : un stage a été organisé en ce sens cette année par l'Institut des sciences sociales du travail (ISST, Paris 1), avec un angle d'approche sociologique et juridique.

Nous répondons à des demandes d'intervention dans les sections syndicales : c'est un combat éthique à mener. Parfois lors de ces échanges on nous répond : « la *CFDT* n'a pas à faire de politique ». Mais justement nous sommes dans un engagement syndical qui implique la politique notamment en s'appuyant sur les lois qui nous permettent de défendre les salariés. Cela signifie qu'il y a eu une volonté politique qui a permis d'acter un droit. Négocier, cela peut aboutir à une loi : institutionnellement on participe à un engagement politique. On mesure au quotidien l'impact du politique, c'est notre rôle d'en parler, de parler logement, transport, action sociale, éducation.

Quel message souhaitez-vous faire passer ?

Il est essentiel de construire des relais. Nous ne sommes pas dans un rapport descendant : chacune, chacun doit s'approprier cette parole solidaire de la démocratie sur son lieu de travail. Le livret *Plus que jamais journaliste !* de la *CFDT* Journalistes en est un exemple. Il faut générer des outils et relayer ce combat pour ne pas céder le terrain !

Il y a par exemple une entente qui se conjugue au niveau national entre la *CFDT* et la CGT, dans un rapport de confiance qui a besoin de s'étoffer. Il en va de même pour les 65 organisations ou associations qui participent au Pacte du pouvoir de vivre, elles sont une dizaine au niveau de notre région.

LUTTER SYNDICALEMENT CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE
LE GROUPE DE TRAVAIL DE LA CFDT ÎLE-DE-FRANCE

Face à la montée des idées d'extrême droite et à leur banalisation dans le débat public comme dans le monde du travail, la CFDT Île-de-France a mis en place un groupe de travail dédié.

Ce groupe réunit une grande diversité de militant-e-s, issu-e-s de différents syndicats, professions et territoires. Ensemble, elles et ils ont partagé leurs expériences de terrain, analysé les discours d'extrême droite qui s'infiltrent dans les discussions, sur les lieux de travail et ont réfléchi aux réponses syndicales à y apporter.

Dans une période où le combat syndical contre l'extrême droite n'a jamais été aussi crucial et existentiel, ce groupe affirme une conviction forte : lutter contre la haine, la division et les discriminations, c'est défendre les valeurs fondatrices du syndicalisme CFDT : humanisme, solidarité et démocratie.

1 "Lutter contre l'extrême droite, ce n'est pas notre rôle"
La CFDT est une organisation syndicale fondée sur la démocratie, l'égalité, la justice sociale et la solidarité. L'article 1 de nos statuts nous engage aussi à combattre toutes les discriminations. L'extrême droite remet en cause ces valeurs fondamentales.

2 "On a d'autres priorités, pas le temps"
L'arrivée de l'extrême droite au pouvoir aurait des conséquences directes sur le monde du travail et la liberté syndicale. En tant que militantes, nous pratiquons déjà la discussion pour convaincre, l'affichage, le tractage et la manifestation. Intégrer cet enjeu dans nos actions quotidiennes ne demande pas plus de temps, juste de la clarté dans le message.

3 "On va perdre des adhérent-es"
Nos adhérent-es rejoignent la CFDT pour ses valeurs et son engagement démocratique. Celles et ceux qui sont attirés par l'extrême droite peuvent ne pas être en accord avec nos principes fondamentaux.

NOUS SOMMES AU CŒUR DE NOTRE IDENTITÉ SYNDICALE.

PRENDRE LE TEMPS DE DÉFENDRE NOS VALEURS, C'EST DÉFENDRE NOTRE AVENIR SYNDICAL.

AFFIRMER NOTRE POSITION, C'EST RENFORCER NOTRE COHÉRENCE ET NOTRE CRÉDIBILITÉ.

VISA, LA MOBILISATION PAR L'INTERSYNDICALE

***La CFDT, depuis 1996,
est membre historique de VISA,
collectif national de Vigilance et
d'Initiatives Syndicales Antifascistes.
Une antenne vient d'être créée
en intersyndicale dans les Yvelines
avec de premières actions à son crédit.
Retour sur une genèse
qui pourrait essaimer.***

**Par Rachida Id Moussa
et Antonio Gonçalves**

Avec une centaine de participantes et de participants, ce jeudi 20 novembre, l'amphi du lycée Mansart à St Cyr-l'École est plein à craquer et Aude Paul, militante **CFDT** de l'académie de Créteil, s'apprête à prendre la parole pour dévoiler les coulisses et tractations de discussions autour de la rédaction du programme d'EVARS, rédaction à laquelle elle a participé en tant qu'experte au sein d'une délégation **CFDT** au Conseil Supérieur de l'Éducation. Ce programme porte sur l'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS), la circulaire a été publiée en février 2025.

A côté d'elle, Fanny Gallot, historienne, autrice et Cécile Gondard-Lalanne membre du Conseil économique social et environnemental (CESE), invitées par d'autres syndicats, vont compléter la fresque des enjeux pédagogiques, éducatifs... et politiques ! Enjeux politiques, oui, car cette question de l'EVARS est devenue un cheval de bataille de l'extrême-droite. Par les contre-vérités, caricatures et polémiques qu'elle a suscitées, le sujet a cristallisé tous les fantasmes possibles.

Stage intersyndical

C'est donc assez naturellement que lorsque l'intersyndicale locale, déjà rodée par des mobilisations communes, a fondé en juin 2025 l'antenne 78 du collectif VISA, elle choisit comme acte fondateur une journée de stage

syndical pour dénoncer l'entrisme de l'extrême-droite dans notre champ professionnel.

Au-delà de l'EVARS, c'est tout un projet éducatif réactionnaire et discriminatoire que nous voulons plus largement dénoncer et combattre – sans parler de l'intention de mise au pas des fonctionnaires ou les menaces sur les libertés académiques.

Se mobiliser de façon pérenne et structurée.

Mais, après tout, pourquoi créer un collectif VISA et ne pas continuer en intersyndicale mouvante ?

L'enjeu, en créant cette antenne était de se mobiliser de façon pérenne et structurée sur le sujet de l'extrême-droite et de nous obliger à travailler en mutualisant : élection d'un bureau, temps formel de rencontre, échange d'informations, projets d'actions à mener et mobilisation en cas d'attaque judiciaire ou médiatique, ce qui est arrivé hélas une première fois mais avec une issue favorable au tribunal.

Les décisions du collectif sont recherchées autour d'un objectif de consensus : VISA 78 parvient à réunir autour de la table les branches éducation d'organisations diverses comme la **CFDT**, la FSU, la CGT, SUD et l'UNSA. Habitues à cultiver leurs différences, la création de ce collectif oblige ces organisations à travailler de concert autour de valeurs communes et dans une période de menaces diffuses mais très concrètes et coordonnées.

L'intérêt, outre le bénéfice d'un réseau national, est de rendre visible notre engagement auprès des collègues. Et les chantiers n'ont pas manqué ! Les scrutins électoraux représentant des moments clés pour préserver la démocratie, sans appeler à soutenir tel ou telle candidat-e, nous avons produit et diffusé des tracts, lors de la dissolution de l'Assemblée nationale ou des élections municipales, pour alerter les concitoyens sur les fausses promesses et votes véritables de l'extrême-droite.

Pour la rentrée 2025, nous avons produit un « 4 pages » avec des conseils et des ressources pour les collègues. D'autres projets sont en cours pour préparer 2027, année décisive ! Une discussion est même ouverte pour créer un collectif VISA à l'échelle régionale. N'hésitez pas à nous contacter !



LIBERTÉ ACADÉMIQUE : ÉTAT DES LIEUX



26 mars 2026 - CFDT Île de France

Stupéfaction

La liberté académique fait l'objet d'un regain d'intérêt qui doit beaucoup aux atteintes massives qui lui ont été portées par l'administration Trump aux États-Unis. Dès le début de l'année 2025, on a assisté à des vagues de licenciements dans les agences fédérales américaines, à la suppression de bureaux de recherche fondamentale, à des coupes dans les budgets scientifiques et des universités, au retrait de données publiques et à un contrôle des publications d'articles via l'interdiction de l'usage de certains mots. La censure d'une partie de la recherche en environnement, en santé, en sciences humaines et sociales est ainsi orchestrée. La recherche constituait un des instruments du soft power des États-Unis. Autant d'attaques contre elle en un temps si court a provoqué la stupéfaction.

La liberté académique est juridiquement protégée dans la plupart des pays européens.

Légitimes inquiétudes

La situation politique en Europe suscite de légitimes inquiétudes. Sans que les situations soient identiques, plusieurs États souffrent d'une érosion de la démocratie sous l'effet des crises, de la manipulation de l'information, y compris via des ingérences étrangères, d'attaques contre l'État de droit, contre l'indépendance des médias, contre les juges en lien avec la montée du populisme. S'y ajoutent en France une fragilité politique indissociable d'une perte de confiance des Français dans leur personnel politique et une situation budgétaire très dégradée qui impacte directement l'enseignement supérieur et la recherche, en particulier les universités. On comprend que le rapport Balme d'octobre 2025 *Défendre et promouvoir la liberté académique, Un enjeu mondial, une urgence pour la France et l'Europe* adopte un ton alarmiste.

La liberté académique est juridiquement protégée dans la plupart des pays européens. En France, le Code de l'éducation la définit à son article L 952-2 : « Les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du présent code, les principes de tolérance et d'objectivité ». Le principe constitutionnel d'indépendance des enseignants-chercheurs, introduit dans la Loi de programmation de la recherche en 2020, est reconnu par le Conseil constitutionnel en 1984.

Elle se voit reconnaître une autorité éminente dans certains États. En Grèce, par exemple, pays qui est resté marqué par l'exode imposé à nombre d'intellectuels pendant la dictature des Colonels, la liberté académique y est longuement définie à l'article 16 de sa Constitution, la reliant au droit à l'éducation gratuite des Grecs et posant le statut des professeurs de l'enseignement supérieur qui sont des agents de la fonction publique. La nouvelle loi de 2024, qui autorise la création d'universités privées, a suscité une vive émotion : elle est perçue comme une remise en cause de ce modèle.

Analyser et penser le monde

Au-delà des proclamations, restent les impensés. Le rôle de la science dans la société et au service de la société est indissociable de la liberté académique. Il est pourtant mal compris, parfois par les acteurs de la recherche eux-mêmes. La science doit être appréhendée dans sa diversité et sa complexité, des sciences expérimentales aux sciences humaines et sociales, de manière indivisible. Analyser et penser le monde avec une perspective critique est au cœur de la démarche scientifique qui n'est crédible que si l'indépendance de la recherche est assurée. La place reconnue aux acteurs du monde socio-économique dans les institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche ne doit jamais l'ignorer. Pour s'épanouir, cette liberté suppose un contexte qui la protège et qui la porte, dans nos sociétés et dans nos institutions. Cela signifie aussi que la démocratie universitaire, faite de choix électifs et de collégialité, doit être pleinement vivante et acceptée.

**Par Frédérique Coulée,
professeure de droit public
à l'Université Paris-Saclay.**

2027, L'UNIVERSITÉ DE LILLE SOUS L'EXTRÊME DROITE ?

***Imaginons :
un gouvernement d'extrême droite
est installé.
A ULILLE,
cela donnerait quoi ?***

***Une dystopie basée notamment
sur les prises de position et
vote des députés RN
au Parlements français et européen.***

***Par Anne-Lise Leclercq,
Union Régionale CFDT
Hauts-De-France***

L'interculturalité c'est fini

Les ressortissants non français n'obtiennent pas de papiers, et les personnels qui enseignent depuis des années n'arrivent plus à renouveler leur carte de séjour. Les programmes d'échanges sont supprimés. Depuis la rentrée, les étudiants étrangers font face à une discrimination à l'entrée, fondée sur le niveau de fortune et le pays d'origine. Sans les papiers nécessaires, certains terminent leur cursus scolaire dans des conditions très précaires, parfois sans aide ni logement.

Et pourtant ! Accueillir, au sein des équipes, des populations internationales permet d'enrichir l'environnement d'apprentissage. Encourager la mobilité internationale participe à la construction de cette société plus ouverte et solidaire que nous défendons.

La recherche ? Le privé le fait si bien...

Des coupes budgétaires se multiplient dans les sciences sociales et dans les domaines qui contribuent au développement de sociétés inclusives et durables (environnement, climat, santé). Des financements sont redirigés sur des fonds attribués prioritairement aux instituts privés et vers des axes qui reflètent le projet de société qu'elle porte. Ce qui entraîne des pertes d'emploi. Pour orienter la recherche selon ses choix idéologiques, l'extrême-droite s'attaque à la liberté académique : elle bloque les accès aux centres de données ou aux archives afin de réduire les capacités d'analyse des laboratoires.

Et pourtant ! Les universités françaises sont reconnues pour leur dynamique scientifique et culturelle. Leur modèle est basé sur la liberté d'enseigner, l'indépendance des équipes, le partage des savoirs.

L'université doit refléter une société « harmonieuse » d'Union nationale

C'est la fin des plans d'actions Égalité Femmes/Hommes et diversité, l'arrêt de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, ou contre les discriminations liées à l'origine (raciale, sexuelle, sociale ou religieuses). Les minorités ne sont plus protégées contre les agressions ou crimes de haine. Les cellules de signalement et les actions de sensibilisation aux violences ou discriminations disparaissent.

Et pourtant ! Le droit à l'égalité et la non-discrimination est inscrit dans notre constitution et dans le droit européen et international. La CFDT a toujours œuvré pour la solidarité, l'émancipation et l'autonomie de la personne. C'est la société que nous voulons et que nous défendons.

Fin du dialogue social et des pertes de temps inutiles

Les instances de dialogue social sont vidées de leurs compétences et de leur capacité de négocier et de signer des accords. Les sections syndicales se retrouvent sans locaux, militantes et militants sans décharges de service pour accompagner et défendre les personnels. Ainsi le RN abat le système de représentativité issu de la loi de 2008 (élections professionnelles).

Et pourtant ! C'est ce dialogue social qui assure le caractère démocratique de notre société.

Haro sur la transition écologique !

C'est le règne de l'agriculture intensive et protectionniste. Les actions mises en place pour accompagner les agent-es en faveur d'un comportement plus éco-responsable (forfait mobilités, bornes électriques, biodiversité) sont supprimées.

Et pourtant ! Il est urgent d'agir, pour la santé des agent.es, et des usagers, et pour arrêter de détruire la planète. Nous agissons pour une transition écologique juste, y compris sur les mobilités, le bâti universitaire, les conditions de travail.

Un combat à mener

En 2027, cette université de Lille on n'en veut pas. L'extrême droite porte un discours et un projet contraires aux valeurs fondamentales de l'université française : liberté, esprit critique, rigueur intellectuelle. Valeurs qui sont également les fondamentaux des sociétés démocratiques.



**CONGRÈS DU SYNDICAT CFDT ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES
ACADÉMIE DE CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL
16 AVRIL 2026**

UN TEMPS FORT DE DÉMOCRATIE INTERNE : DÉBATS, EXERCICE DU DROIT SYNDICAL, SOLIDARITÉS, BILAN D'UN MANDAT PUIS FEUILLE DE ROUTE REVENDICATIVE, SERIOUS GAME, CONDITIONS DE TRAVAIL ET SANTÉ AU TRAVAIL...

PHOTOREPORTAGE @PhilAntoine

